



DECLARATION DE VENTE

(Article 8 du code des courses)

1-Noms, Prénoms et adresses des intéressés	baillieur		locataire	
2- Noms, âges et origines des chevaux				
3-Enonciation des conditions de vente avec indication des noms de l'ancien et du nouvel entraîneur (Article 26).				
4-Nom de la personne à qui est attribué le pouvoir de faire courir sous son nom, de faire les engagements et de toucher les sommes gagnées				

Fait à Tunis le

Nom, Prénom & Signature Légalisée
du Bailleur

Nom, Prénom & Signature Légalisée
du Locataire



المقر: ميدان سباق الخيل قصر السعيد 2086 دوار هيشر - تونس - الهاتف: 297 653 653 938 71-653 71-71 الفاكس: 71 654 281

Siège: HIPPODROME de KASSAR SAID-2086 Douar Hicher- TUNIS-Tél:(00216)71653 297-71 653 938-Fax:71 654 281-E-mail:courses.tunisie@planet.tn